

8 place Charles Dullin
75018 PARIS
01.88.32.98.80
@ chassaint.cercle@paris.notaires.fr



Accès à l'étude
Parkings : 5 rue Dancourt,
41 Bd de Rochechouart
Métro : Abbesses (12), Anvers
(2), Pigalle (2, 12)
Bus : 30, 67, 85

FICHE DE RENSEIGNEMENTS & DOCUMENTS REGLEMENT DE SUCCESSION

A retourner par courriel, télécopie ou courrier (accompagnée des documents indiqués ci-après)

IMPORTANT – Si certaines informations demandées peuvent ne pas vous sembler pertinentes, nous vous prions toutefois de bien vouloir y répondre afin de nous permettre de vous délivrer le conseil le plus adapté à votre situation.

Ce document demeurera totalement confidentiel. Nous demeurons naturellement à votre entière disposition pour vous aider à compléter cette fiche ; n'hésitez pas à nous solliciter.

1 – Situation du défunt

MADAME/MONSIEUR

Nom :	Nom d'usage (le cas échéant) :
Prénom(s) :	
Date de naissance :	Lieu de naissance :
Profession :	Nationalité :
Adresse postale complète :	
.....	
Date du décès :	Lieu du décès :
Adresse du Service des Impôts dont le défunt dépendait :	
Autre(s) information(s) utile(s) :	
.....	
.....	

Si le défunt était ressortissant d'un Etat situé hors de l'Union Européenne, nous vous remercions de joindre une copie de sa carte de résident ou de séjour et de son acte de naissance traduit en français.

Situation matrimoniale du défunt (Nous vous remercions de joindre une copie du livret de famille)

- Célibataire Veuf/Veuve
- Marié - Date et lieu du mariage : Régime matrimonial :
- Le cas échéant, nous vous remercions de joindre une copie du contrat de mariage
- Pacsé - Nous vous remercions de joindre une copie du contrat de PACS et de la déclaration faite au greffe
- Divorcé - Nous vous remercions de joindre une copie du jugement de divorce

Situation personnelle du défunt

- A votre connaissance, le défunt avait-il rédigé un (ou plusieurs) testament ? Oui Non
Dans l'affirmative, savez-vous où est (sont) conservé(s) ce(s) testament(s) ? Oui Non
- A votre connaissance, le défunt avait-il consenti une donation au dernier vivant à son conjoint ? Oui Non
Dans l'affirmative, merci de préciser le nom et l'adresse du notaire ayant reçu cette donation (si vous en avez connaissance) :
- A votre connaissance, le défunt versait-il des pensions alimentaires à des enfants ou avait-il versé une prestation compensatoire à un ex-conjoint ? Oui Non
Dans l'affirmative, merci de préciser :

- Un extrait d'acte de naissance du défunt (de moins de 3 mois).
- Livret de famille du défunt.
- Contrat de mariage du défunt (s'il en existe).
- Acte de donation entre époux (« donation au dernier vivant ») (s'il en existe).
- Contrat de PACS du défunt (s'il en existe).
- Copie intégrale de l'acte de naissance de(s) héritier(s).
- Copie du jugement de divorce du défunt (le cas échéant).
- Livret(s) de famille de(s) héritier(s)/légataire(s).
- Contrat de mariages de(s) héritier(s)/légataire(s) (le cas échéant).
- Testament(s) rédigé(s) par le défunt (le cas échéant).
- RIB de chacun des héritiers.

Documents relatifs au patrimoine du défunt

Actif de succession

- Les titre(s) de propriété (contrat de vente) des immeubles (appartement, maison, terrain,...) accompagné du formulaire intitulé "Fiche de renseignements sur le bien immobilier du défunt" (ci-joint). Merci de joindre le permis de construire et le certificat de conformité pour le cas où l'immeuble a été construit par le défunt. Merci d'indiquer la désignation actuelle du ou des immeubles si celle-ci a été modifiée depuis l'acquisition/la construction.
- Les titre(s) de propriété (contrat de vente) des fonds de commerce du défunt.
- Les baux si les biens du défunt sont actuellement loués (avec le montant actuel des loyers et dépôts de garantie). Merci d'indiquer le nom et l'adresse de l'éventuel gérant des biens loués (figurant sur le dernier relevé de gestion).
- Les baux des biens loués par le défunt au jour de son décès.
- Le nom et l'adresse des syndicats de copropriété des biens du défunt (figurant sur le dernier appel de charges).
- Les procès-verbaux de l'assemblée générale des copropriétaires des deux dernières années et les deux derniers appels de charges des immeubles en copropriété.
- Les statuts (et extraits k-bis) des sociétés dont le défunt était associé/actionnaire.
- Le nom et l'adresse des organismes auprès desquels le défunt avait souscrit et versé des cotisations (caisse(s) d'assurance maladie, caisse(s) de retraite, mutuelle(s), syndicat(s) d'artistes, maison de retraite,...).
- Les relevé(s) des comptes bancaires ou Livrets ouverts au nom du défunt (au jour du décès) OU les numéros desdits comptes/livrets (avec l'adresse des agences bancaires). Pour le cas où le défunt était marié sous le régime de la communauté, merci de fournir les mêmes documents concernant son conjoint survivant (même pour les comptes ouverts au seul nom de ce dernier).
- Le montant du numéraire (pièces de monnaie, billets de banque) possédé par le défunt.
- Les justificatifs et montant des avoirs possédés par le défunt à l'étranger.
- Les contrats d'assurance-vie souscrits par le défunt.
- Les actes de donations consenties par le défunt (actes notariés ou déclarations enregistrés de dons manuels et exceptionnels).
- Les carte(s) grise(s) du ou des véhicules (automobiles, motocyclettes, caravanes, bateaux,...) du défunt ainsi que leur valeur estimée au jour du décès.
- Les polices d'assurance souscrites par le défunt (notamment concernant les meubles et bijoux du défunt).
- Les justificatifs d'emploi par le défunt de prestataires de service (employés de maison, auxiliaires de vie et personnels divers).
- De façon général, tous les justificatifs de la propriété des biens possédés par le défunt.

Passif de succession

- Les justificatifs des frais funéraires (facture, mémoire ou quittance).
- Les derniers avis d'imposition du défunt (taxe d'habitation et/ou foncière, Impôt sur le revenu, CSG, IFI,...).
- La dernière déclaration de revenus du défunt.
- Justificatifs de toutes dettes du défunt (prêts, reconnaissances de dettes, impôts, frais de maladie, factures diverses).
- Toutes informations et justificatifs relatives aux aides sociales dont le défunt a pu bénéficier du Fond National de Solidarité, de la Prestation Spécifique de Dépendance ou de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (le cas échéant).

5 – Observations ou particularités

Nous vous remercions d'indiquer ici toutes les autres informations qu'il vous paraît utile de porter à la connaissance de l'office notarial dans le cadre de votre projet.

